

FICHE DE POSTE n° 14

POSTE D'ENSEIGNANT COORDONNATEUR ou D'ENSEIGNANTE COORDINATRICE DE L'ATELIER RELAIS – Jean Moulin RODEZ

Description de la fonction :

L'enseignant du dispositif relais exerce ses missions en classe ou au sein du dispositif relais, sous la responsabilité fonctionnelle de la principale du collège Jean Moulin à Rodez, support du dispositif. Il intervient sur quatre sessions d'une durée de 3 semaines chacune (2 sessions sur Rodez ou Onet-le-Château, 1 session à Villefranche-de-Rouergue, 1 session à Millau) selon un calendrier défini à l'année, alternant une semaine d'atelier relais en externat avec une semaine de retour en classe dans le collège d'origine.

Chaque session s'adresse à tous les élèves du département.

Il aide chaque élève à s'engager dans un projet qui favorise la poursuite d'un cursus de formation avec de meilleures chances de réussite. Pour cela, la pratique pédagogique met en œuvre trois principes : l'individualisation du parcours, le suivi de l'élève et l'engagement de sa famille.

Tout en exerçant pour partie des fonctions d'enseignement, l'enseignant doit :

- assurer la coordination de l'équipe d'encadrement des élèves constituée d'enseignants, d'éducateurs de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), de personnels associatifs, de professionnels de l'animation, d'animateurs de la MFR et de services civiques.
- établir et gérer les plannings des personnels de l'Éducation nationale, superviser le déroulement de la vie scolaire
- travailler en étroite collaboration avec les personnels sociaux et de santé, les personnels d'orientation et éventuellement les équipes de réussite éducative y compris celles de la mission de lutte contre le décrochage scolaire
- veiller à la continuité du parcours des élèves du dispositif en maintenant un lien constant avec les établissements d'origine des élèves admis dans le dispositif.
- Maintenir le lien avec les familles des élèves, les éducateurs et travailleurs sociaux concernés et les équipes éducatives des collèges d'origine comme avec les partenaires extra institutionnels en tant que de besoin mais aussi pour assurer le suivi des collégiens.
- établir le bilan « de fin de session » de l'élève au sein du dispositif relais dans la perspective de son retour dans un cursus ordinaire.
- renseigner les enquêtes nationales et académiques.

Compétences attendues :

- Bonne connaissance des risques de marginalisation et des comportements à risques chez les adolescents
- Connaissance des programmes des cycles III et IV et processus de décrochage scolaire, de leur prévention et des possibilités de remédiation ainsi que des réseaux partenariaux mobilisables.
- Expérience d'enseignement devant élèves en difficulté souhaitée
- Sens des relations, écoute, sens de la communication, respect de la confidentialité et de la discrétion.
- Disponibilité, adaptabilité, compréhension et acceptation de cultures professionnelles différentes, aptitude à la négociation.
- Sens de l'organisation, et du travail en équipe.
- Esprit d'analyse, esprit de synthèse, qualité rédactionnelle.

Conditions de recrutement :

Priorité 30 – Enseignants ou enseignantes titulaires du CAPPEI / CAPASH / CAPSAIS. **Affectation à titre définitif**

Priorité 32 – Enseignants ou enseignantes inscrits au CAPPEI 2026 et qui suivent une formation à la préparation du CAPPEI. **Affectation à titre provisoire**

Priorité 40 – Enseignants non spécialisés. **Affectation à titre provisoire**

Mode d'accès :

Commission classement.

Adresser, sous couvert de l'IEN de circonscription, une lettre de motivation et un CV à l'IA-DASEN de l'Aveyron (DIPEM) ja12-mouvement1d@ac-toulouse.fr

Contacts :

IEN-IO : ja12-ienio@ac-toulouse.fr